



Présentation

L'omniprésence des nouvelles technologies d'information et de communication IP (Internet Protocol) ainsi que l'utilisation croissante d'Internet et de réseaux privés d'entreprise dans le transport de la voix et des données conditionnent de plus en plus l'architecture du système d'information. La convergence IP caractérise cette évolution inéluctable.

Par ailleurs, il est impératif de pouvoir auditer et diagnostiquer les architectures réseaux sécurisés en vue de les qualifier pour le transport de la voix et des données sur les réseaux. Les attaques en tous genres sont de véritables risques majeurs pour ces systèmes.

L'objectif de cette licence professionnelle est d'augmenter le nombre de professionnels en apportant la spécialisation dès l'année de licence et en accentuant la formation sur l'aspect pratique. Pour cela, les étudiants sont formés à la fois sur le plan des systèmes, des réseaux et des télécommunications, de la gestion de l'organisation et du droit applicable à ces aspects de la gestion des données informatiques.

Les étudiants seront dotés de la connaissance et du maniement des outils techniques permettant de concevoir, d'auditer et de diagnostiquer les architectures réseaux en vue de les qualifier pour le transport de la VOIP. Ils devront maîtriser les impératifs de sécurité d'un site informatique tant en interne qu'en externe. Il sera également enseigné la veille technologique et les méthodologies pour rester performant dans toutes les dimensions qui touchent à l'univers des systèmes, des réseaux et des télécommunications, des problématiques visant à sensibiliser les futurs professionnels aux droits et règlements applicables aux entreprises autour de ces sujets.

La Licence Professionnelle **Métiers des réseaux informatiques et télécommunications** propose le parcours :

- › Intégration des systèmes voix données

Objectifs

L'objectif essentiel de la formation est de donner les compétences nécessaires pour participer à la conception, à l'audit et aux diagnostics des architectures réseaux en vue de les qualifier pour le transport de la VOIP et de pouvoir y exercer rapidement des responsabilités.

La formation en apprentissage, basée sur le principe de l'alternance, cumule les avantages de la formation universitaire traditionnelle et de la formation en entreprise. Les apprentis reçoivent une véritable formation, théorique et pratique. Ils sont préparés progressivement, dès le début de la formation, à devenir :

- › Responsable de la sécurité des systèmes d'information
- › Responsable de l'administration des réseaux et télécommunications et de la sécurité informatique
- › Expert ou consultant en architecture réseaux et télécommunication spécialisation VOIP.

Savoir-faire et compétences

La formation implique d'une part une acquisition d'expériences au sein de l'entreprise et d'autre part un enseignement supérieur dans le cadre de l'UFR Sciences et Technologie de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne et au sein du Lycée du Parc de Vilgénis de Massy.

La licence professionnelle Intégration des Systèmes Voix Données permettra aux apprentis d'acquérir diverses compétences :

- › Étude, mise en place et administration de réseaux et télécoms ;
- › Audit de réseaux et qualification des contraintes de la VOIP ;

- › Audit en sécurité des serveurs et sur l'architecture du système informatique ;
- › Mise en œuvre et contrôle d'une politique de sécurité des SI ;
- › Mise en œuvre et gestion des sauvegardes de données ;
- › Vérification de la bonne application de la législation dans le domaine de la sécurité informatique et dans les domaines connexes.



01 60 79 54 00 ✉ cfa@cfa-eve.fr <http://www.cfa-eve.fr/>

Le Lycée de Vilgénis et l'UFR ST mettent à disposition des étudiants pour réaliser les TP et le projet tutoré (150h) deux LSR (Laboratoire des Services Réseaux) financés par le Conseil Général, le CFA EVE et l'université d'Évry.

Entre autre: serveurs PowerEdge M640 et VRTX, Contrôleur RAID interne, NVRAM 1GB, switch L2/L3, routeur LAN/WLAN/DMZ, routeur 4G, analyseur de spectre, etc.

Durée

12 mois

Dates

La date de rentrée varie chaque année et dépend de la date de fin de contrat de l'année précédente établie par le CFA EVE.

Consulter les responsables de formation ou le CFA EVE.

Echanges internationaux

Université de Riga, Lettonie

Les échanges avec le département de cybersécurité de l'université de Riga repose sur un accord inter-établissement à renouveler tous les 4 ans.

Cette formation est conventionnée avec le CFA EVE.

Organisation

Après la validation de la candidature de l'étudiant sur la plateforme e-candidat, l'étudiant reçoit une invitation pour s'inscrire sur la plateforme FOCALIZ où il trouvera des offres d'emploi versées par le CFA EVE. A ce stade, l'étudiant est admis dans la filière ISVD seulement de façon **probatoire**. Après avoir accepté l'étudiant, l'entreprise doit soumettre un avant-projet décrivant les missions de l'étudiant sur FOCALIZ. Une fois "signé" par le responsable de filière, l'étudiant est admis **définitivement** dans la filière.

Seuls les étudiants français ou étrangers ayant séjourné au moins un an sur le territoire sont **admissibles**.

La réussite de la **formation en apprentissage** repose sur une collaboration active entre l'entreprise et l'UFR ST. Cette collaboration s'exerce de différentes façons :

- › Réunion d'information avec les Tuteurs Entreprise;
- › Nomination du Tuteur Ecole ;
- › Visite du Tuteur Ecole une à deux fois par an, afin d'évaluer le niveau de réalisation du contrat d'objectifs de l'apprenti ;
- › Conseil de perfectionnement ;
- › Participation du Tuteur Entreprise aux soutenances et jurys de leur apprenti ;
- › **L'Extranet du CFA : CLOE** (Carnet de Liaison et d'Organisation Electronique).

CLOE a pour but de suivre, d'informer et d'évaluer l'apprenti. Il est consultable par tous les acteurs de la formation : le Tuteur Entreprise, l'apprenti, le Tuteur Ecole, le responsable de cycle, le secrétariat pédagogique, et le CFA-EVE.

Sur le site sont accessibles :

- Le carnet de liaison comprenant : le contrat d'objectifs, les fiches de suivi professionnel du Tuteur Entreprise et les fiches de visite en entreprise du Tuteur Ecole ;
- Le planning d'alternance ;
- Le suivi des absences de l'apprenti en formation ;
- Une rubrique d'échanges d'informations entre tous les acteurs du contrat ;
- Les coordonnées de vos différents contacts.

CLOE est présenté aux apprentis le jour de la rentrée et aux Tuteurs Entreprises lors de la réunion d'information (voir dates importantes).

Rythme d'alternance

Une semaine en formation - Une semaine en entreprise.

Stages

Le contrat d'apprentissage prévoit que la période en entreprise s'étale sur 1 an. Chaque apprenti est suivi par un Tuteur entreprise membre de l'entreprise et par un tuteur académique, enseignant de l'université d'Evry ou du Lycée Parc de Vilgénis de Massy. Le comportement et l'activité de l'apprenti seront évalués par le Tuteur entreprise avec l'aide du tuteur enseignant.

Les objectifs pédagogiques concernant la mission sont définis en début de formation. La mission d'entreprise donne lieu à la production d'un mémoire soutenu en fin d'année devant un jury mixte composé d'enseignants et de membres en entreprise, en particulier Tuteur entreprise et académique. Les évaluations portées pendant l'année par le Tuteur entreprise sur les compétences transversales et comportementales de l'apprenti sont prises en compte dans la note.

Le mémoire devra comporter

- › une présentation de l'entreprise ;
- › la présentation des données d'entrée du projet, du besoin initial, le plan projet initial ;
- › la description de tous les processus abordés ;
- › la méthodologie de résolution ;
- › la capitalisation, les problèmes rencontrés et l'expérience acquise.

Stages et projets tutorés

Au deuxième semestre les étudiants doivent effectuer un projet tutoré. 150h sont dédiées à la mise en œuvre effective du projet.

Le projet tuteuré vise à intégrer les diverses connaissances acquises, de développer l'autonomie et les capacités d'initiatives, d'appréhender les compétences nécessaires à la gestion d'un projet, au travail en équipe, à la recherche de documentation, et les appliquer au secteur d'activité. Les étudiants travaillent par groupe de 3 ou 4 sur un projet de plus grande envergure. Ce travail fait l'objet d'une soutenance et d'un rapport noté.

Contrôle des connaissances

La première session est organisée à l'issue de chaque semestre ;

Dans chaque U.E., les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier. Ce contrôle comporte des épreuves écrites, orales (soutenances) et pratiques (tests de TP).

La seconde session a lieu au plus tôt 2 mois après la première session correspondante ; ce délai peut être diminué sous réserve de mise en œuvre de modalités pédagogiques particulières de préparation aux épreuves de 2ème session.

Note:

- L'évaluation des connaissances est effectuée par les enseignants par un contrôle continu ou ponctuel (tant sur les contenus que sur les résultats en pédagogie active...) ;
- L'évaluation des capacités professionnelles est à la charge du Tuteur entreprise (adaptation, autonomie, organisation, sens des responsabilités, gestion du temps et des moyens...) ;
- l'évaluation du mémoire : à partir du mémoire rédigé par l'apprenti en fin de formation, la soutenance s'effectue devant un jury composé d'enseignants de l'Université, du Tuteur école et du Tuteur entreprise

Passerelles

Pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent avoir moins de 30 ans et être titulaires de l'un des diplômes suivants :

- › BTS Systèmes numériques, option informatique et réseaux ;
- › BTS Services informatiques aux organisations, option Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux ;

- › DUT Informatique ;
- › DUT Génie électrique informatique industrielle ;
- › L2 de licences scientifiques ;
- › Tout autre diplôme de niveau III du domaine scientifique et inscrit au RNCP

Le candidat apprenti est sélectionné par l'Université après examen de son dossier scolaire. Son admission définitive dans la formation est subordonnée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil.

Les enseignements dispensés ont pour but :

- › De fournir une connaissance générale des principes et des méthodes utilisés en sécurité des systèmes d'information, des réseaux de télécommunication ;
- › De développer la capacité à valoriser ces connaissances et cette compétence dans l'exercice d'une activité professionnelle, à la sortie de l'université.

La formation s'effectue à la fois au sein de l'université, du Lycée de Vilgénis de Massy et des entreprises : elle comporte des enseignements, des travaux de groupe et des travaux personnels.

Modalité d'accès

Admission

Seuls les étudiants français ou étrangers ayant séjourné au moins un an sur le territoire sont **admissibles**.

Pour les étudiants français candidatant :
[eCandidat](#) (en cas de problème de connexion, utilisez la touche F5 de votre clavier)

Pour les étudiants étrangers : [Comment s'inscrire](#)

Attention : à partir de deux années d'interruption d'études consécutives, vous ne devez pas candidater sur eCandidat. Vous relevez de la Formation Continue ([Adultes en reprise d'études](#)) vous devez contacter le Service Commun de Formation Continue : ✉ fc@univ-evry.fr

Conditions d'admission

Pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent avoir moins de 30 ans et être titulaires de l'un des diplômes suivants :

- › BTS Systèmes numériques, option informatique et réseaux ;
- › BTS Services informatiques aux organisations, option Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux ;
- › DUT Informatique ;
- › DUT Génie électrique informatique industrielle ;
- › L2 de licences scientifiques ;
- › Tout autre diplôme de niveau III du domaine scientifique et inscrit au RNCP

Le candidat apprenti est sélectionné par l'Université après examen de son dossier scolaire. Son admission définitive dans la formation est subordonnée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil.

La Licence Professionnelle se déroule sur un an, soit deux semestres qui permettent de cumuler 30 ECTS chacun. C'est une filière **uniquement par apprentissage**.

Pré-requis nécessaires

Pour l'accès au diplôme :
Être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans un domaine informatique : DUT, BTS, L2, etc...

Pour le contrat d'apprentissage :
 Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat, ET être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

Validation des Acquis de l'Expérience

Après plusieurs années d'expérience professionnelle dans les réseaux ou les systèmes d'information, l'obtention de la LPRO ISVD par VAE vous permettra d'être plus convaincant auprès de futurs employeurs.

Et après

Poursuite d'études

Les Licences Professionnelles ont vocation à former des étudiants pour le marché du travail.

A titre exceptionnel, une poursuite d'étude en troisième année de Licence ou en Master sont envisageables.

Insertion professionnelle

- › Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) dans une grande ou moyenne entreprise,
- › Responsable administration réseaux et télécommunications et sécurité informatique dans une entreprise,
- › Membre d'un cabinet d'audit en réseaux et télécommunications,
- › Membre d'une société de service spécialisée SSII SSTI dans les moyens de communications,
- › Consultants en architecture réseaux et télécommunications spécialisation VOIP.

Admission

Pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent avoir moins de 30 ans et être titulaires de l'un des diplômes suivants :

- › BTS Systèmes numériques, option informatique et réseaux ;
- › BTS Services informatiques aux organisations, option Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux ;
- › DUT Informatique ;
- › DUT Génie électrique informatique industrielle ;
- › L2 de licences scientifiques ;
- › Tout autre diplôme de niveau III du domaine scientifique et inscrit au RNCP

Le candidat apprenti est sélectionné par l'Université après examen de son dossier scolaire. Son admission définitive dans la formation est subordonnée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil.

La Licence Professionnelle se déroule sur un an, soit deux semestres qui permettent de cumuler 30 ECTS chacun. C'est une filière **uniquement par apprentissage**.

Contrôle des connaissances

La première session est organisée à l'issue de chaque semestre ;

Dans chaque U.E., les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier. Ce contrôle comporte des épreuves écrites, orales (soutenances) et pratiques (tests de TP).

La seconde session a lieu au plus tôt 2 mois après la première session correspondante ; ce délai peut être diminué sous réserve de mise en œuvre de modalités pédagogiques particulières de préparation aux épreuves de 2ème session.

Note:

- L'évaluation des connaissances est effectuée par les enseignants par un contrôle continu ou ponctuel (tant sur les contenus que sur les résultats en pédagogie active...) ;
- L'évaluation des capacités professionnelles est à la charge du Tuteur entreprise (adaptation, autonomie, organisation, sens des responsabilités, gestion du temps et des moyens...) ;
- l'évaluation du mémoire : à partir du mémoire rédigé par l'apprenti en fin de formation, la soutenance s'effectue devant un jury composé d'enseignants de l'Université, du Tuteur école et du Tuteur entreprise

Infos pratiques

Bâtiment Pelvoux, Courcouronnes
40 rue du Pelvoux, CE 1455
91020 Evry courcouronnes

Les cours se déroulent sur le campus d'Evry au premier semestre puis, au second semestre, sur le **campus d'Evry et au Lycée de Vilgénis** à Massy.

Contacts

Responsables de la mention :

Vincent Vigneron ✉ vincent.vigneron@univ-evry.fr
Saïd Mammar ✉ said.mammar@univ-evry.fr

Responsable de la Licence :

Vincent Vigneron ✉ vincent.vigneron@univ-evry.fr

Responsables Lycée Vilgenis partenaire :

Aziz Jatti ✉ aziz.jatti@gmail.com
Jose-David Martin ✉ jose-david.martin@ac-versailles.fr
Frederic Piercy ✉ frederic.piercy@ac-versailles.fr

Scolarité : Marie-Laurence Parsy
✉ secretariatFA@ufrst.univ-evry.fr 01 69 47 06 10

Programme

Moyenne générale

Formation professionnelle	20 ECTS
- Formation en entreprise	12 ECTS
- Projet tutoré	8 ECTS
- Projet tutoré	8 ECTS

Communication, gestion et droit du numérique	15 ECTS
- Méthodologie et droit du numérique	6 ECTS
- Méthodologie de la sécurité	3 ECTS
- Droit appliqué aux nouvelles technologies	3 ECTS
- Formation générale	9 ECTS
- Gestion de projets - calcul des coûts	2 ECTS
- Anglais technique	3 ECTS
- Techniques d'expression	2 ECTS
- Culture d'entreprise / métier	2 ECTS

Administration systèmes et réseaux - Cybersécurité VOIP	25 ECTS
- Harmonisation systèmes et réseaux	8 ECTS
- Administration des systèmes	4 ECTS
- Administration des réseaux	4 ECTS
- Sécurité des systèmes et des réseaux	12 ECTS
- Conception et sécurité des réseaux	4 ECTS
- Sécurité des systèmes, cloud-computing, devops - Module 2	4 ECTS
- Sécurité des systèmes, cloud-computing, devops - Module 1	4 ECTS
- Les architectures VOIP & AUDIT	5 ECTS
- Technologies Voip, Audit et qualification des réseaux	5 ECTS

Contacts

Responsables de la mention :

Vincent Vigneron ✉ vincent.vigneron@univ-evry.fr

Saïd Mammar ✉ said.mammar@univ-evry.fr

Responsable de la Licence :

Vincent Vigneron ✉ vincent.vigneron@univ-evry.fr

Responsables Lycée Vilgenis partenaire :

Aziz Jatti ✉ aziz.jatti@gmail.com

Jose-David Martin ✉ jose-david.martin@ac-versailles.fr

Frederic Piercy ✉ frederic.piercy@ac-versailles.fr

Scolarité : Marie-Laurence Parsy

✉ secretariatFA@ufrst.univ-evry.fr 01 69 47 06 10